

Ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance

Palais législatif, Winnipeg, Manitoba R3C 0V8 CANADA

29 IAN 2024

DESTINATAIRES: Directeurs généraux de division scolaire

Directeurs des autorités scolaires des Premières Nations

Administrateurs des services aux élèves

Manitoba School for the Deaf Manitoba Library Association

Bibliothèques publiques municipales et régionales

Bonjour,

Le gouvernement du Manitoba a le plaisir de proclamer le mois de février 2024, le mois « Plaisir de lire » en reconnaissance de l'importance de la lecture et de la littératie pour tous les Manitobains.

Cette proclamation vise à sensibiliser le public à la joie et aux avantages de la lecture et à souligner l'importance de l'apprentissage en littératie à toutes les étapes de la vie. En célébrant la lecture dans les salles de classe et audelà. le mois « Plaisir de lire » inspire les jeunes lecteurs dont les compétences croissantes en littératie renforceront les capacités d'apprenants et de citoyens. Nous reconnaissons l'excellent travail que les écoles et les communautés accomplissent en vue de trouver des moyens innovateurs et adaptés pour appuyer l'apprentissage en littératie et susciter en tous l'amour de la lecture.

Veuillez transmettre les renseignements dans la présente lettre à vos écoles.

Veuillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le ministre.

Le ministre.

Original signé par

Original signé par

Nello Altomare Éducation et Apprentissage de la petite enfance Glen Simard Sport, Culture, Patrimoine et Tourisme

p. j.

c. c.: Présidents de commission scolaire Directeurs d'école publique Section des études indépendantes et internationales